



Vendredi 30 novembre, en soirée

Rendez-vous convivial «en Diesles» (entre St Claude et Cinquétral) où nous serons accueillis par Emilie et Patrick.

L'entrée et le dessert sont apportés par les convives, le plat principal et les boissons offerts par l'association.

Les personnes qui ont perdu ou oublié des objets, pochettes, vaisselles ou vêtements perdus ou oubliés à la Foire à Longchaumois y attendront leurs propriétaires.

(voir invitation jointe)

Vie de l'association : Les coordinateurs de secteur

Notre réseau est constitué autour de groupes locaux de 5 à 10 personnes. Chaque groupe est coordonné par une personne-relais qui reçoit les infos (infos urgentes, commandes, etc...) qu'il transmet et récupère auprès des membres de son groupe. Il est parfois sollicité par le CA pour des infos d'ordre administratif (pensez à retourner les infos qui étaient demandées pour mettre à jour le listing). Les coordinateurs peuvent également prendre de nouvelles adhésions et éditer les cartes d'adhésion, et relayer les infos au secrétariat. Enfin il est prévu que ce poste tourne et que chacun soit pour des ou quelques années coordinateur. Afin que chacun puisse savoir à qui s'adresser nous vous redonnons la liste des groupes avec leur coordinateur et leur téléphone.

Groupe	Coordinateur	Téléphone
Bellelune	Pascale Bouiller-Laperrière	03 84 41 61 42
Belleydoux	Frédérique Ananikian	04 74 76 48 59
Chaumont	Doudou Poncet	03 84 45 70 33
Cuttura-Pratz	Isabelle Marti Nicole Lançon	03 84 42 80 53 03 84 42 17 97
La Pesse	Patricia Murin	03 84 42 73 29
Lamoura - Lajoux	Jean-Marc Rubat	03 84 41 20 71
Les Bouchoux	Sandrine Paulat	03 84 42 59 97
Etival-Prénoval	Julien Costagliola	03 84 33 68 53 03 84 44 88 82
Longchaumois	Michel Petitgonnet	03 84 45 39 58
Septmoncel	Anouk Jeannon	03 84 41 27 75
Villard-St Sauveur	Marie Pierre Banos	03 84 41 60 30
St Claude	Sophie Lepape	03 84 60 88 78

SOMMAIRE

- . RV le 30/11 à notre soirée en Diesles
- . Conférences et débats autour de l'agriculture mondialisée
- . Bref compte-rendu du C.A. (jardin partagé, 1^{er} bilan de la Foire, Communication, etc)
- . Le réseau des coordinateurs
- . Prochaines dates
- . Infos des adhérents
- . Semences : Vandana Shiva appelle à la désobéissance civile

CONFERENCES ET DEBATS AUTOUR DES ENJEUX DE L'AGRICULTURE MONDIALISEE

Humeur Bio s'associe à ATTAC et Artisans du Monde pour proposer un cycle de manifestations sur « l'accaparement des terres ».

Deux «jeudis de la Frat» seront consacrés les 22 et 29 novembre à ce thème et une conférence (sans doute avec Laurent Levard, ingénieur agronome) aura lieu vendredi 7 décembre à 20h00 à la salle Bavoux Lançon (Saint Claude).

Les adhérents d'Humeur Bio qui le souhaitent peuvent participer au repas qui précède (auberge espagnole) pour discuter avec les intervenants vers 19h. La présence de bénévoles est souhaitée lors de ces 3 interventions.

Les dernières réunions de C.A. en bref

Le CA s'est réuni le 8 octobre et le 5 novembre. Parmi les points abordés :

- La soirée du 30 novembre (voir article)
- Le jardin partagé : Fabienne, animatrice, a fait une demande de congés sur les mois de décembre et février. Compte tenu de la faible activité au jardin à cette période, ils sont accordés sans hésitation. Avec les temps de récupération, le jardin ne fonctionnera que sur 2 jours cet hiver.

Le PNR du Haut-Jura souhaite créer d'autres jardins à l'image de celui de Saint-Claude dans certaines villes et villes-portes du Parc (Bellegarde, Oyonnax, Champagnole, Divonne, Morez, Pontarlier). Il étudie le financement d'une partie du poste de Fabienne dans ce sens.

Le comité de pilotage se réunira le 30 novembre à 16 h (Maison des associations de St Claude – salle 5) pour réfléchir à la pérennité du jardin. Le poste d'animation-coordination du jardin partagé se termine fin mars 2013, au moment où le jardin reprend son activité.

(suite au verso)

INFOS DES ADHERENTS

➤ Perdu lors de l'AG 2012 à Larrivoire, un opinel dédicacé par une souris qui aurait réitéré sa signature en plusieurs endroits du manche. S'il voyage dans vos tiroirs ou au fond d'une poche, contactez le 03 84 45 70 33. Doudou Poncet sera ravi de le retrouver !

➤ Les rendez-vous du **CPIE** (infos, inscriptions) 03 84 42 85 96 contact@cpie-haut-jura.org

Du 6 Novembre 2012 au 8 Janvier 2013 : **Exposition** "Montagnes du Jura: Des Hommes et des Paysages" à la Médiathèque communautaire Ht-Jura Saint-Claude de Viry.

➤ Le rendez-vous du « Jour qui vient » : **mercredi 14 novembre**, la compagnie sera à la Vache qui Rue à Moirans pour présenter tous ses **spectacles**.



Samedi 24 novembre à la Maison du Parc du Haut-Jura : « journée et soirée autour des **plantes aromatiques et médicinales**. Animations, causeries, repas, etc. Khorine Banos, Anne Lançon, l'Herberie jurassienne, Hubert Gaillot sont parmi les animateurs de

l'événement. Infos : www.parc-haut-jura.fr 03 84 34 12 27

SEMENCES

Vandana Shiva appelle à la désobéissance civile

Le 10 octobre 2012, la Fondation France Libertés accueillait l'activiste indienne Vandana Shiva, prix Nobel alternatif 1993, Au cours de sa tournée européenne en faveur



de la liberté des semences*. Après avoir présenté le Rapport Mondial Citoyen sur la Liberté des Semences, « Seed Freedom », Vandana Shiva a invité la France à entrer en désobéissance civile contre l'industrie semencière, « *sur les pas de Gandhi* ».

Semences industrielles : atteinte à la biodiversité
À l'heure de la 11e conférence onusienne de la convention sur la diversité biologique, l'Alliance pour la Liberté des Semences dénonce l'atteinte à la biodiversité par les semences industrielles. Leur monopole met en péril la diversité génétique, indispensable au maintien de la biodiversité. Toute variété de semence inscrite dans un catalogue officiel doit répondre au critère « D.H.S » : elle doit être Distincte, Homogène et Stable. « *Les semenciers font passer ce critère comme un critère scientifique* » explique Vandana Shiva. « *Or, il ne l'est pas. L'idée de stabilité par exemple concerne peut-être les machines, mais ce qui caractérise le vivant, c'est son adaptabilité !* ».

...et aux droits des agriculteurs

Chacun sait que toute semence porte en elle le germe d'une plante, elle-même source de graines, et dont une partie peut être replantée. « *Comment les industriels peuvent-ils continuer à vendre des semences aux agriculteurs si ces derniers peuvent les produire eux-mêmes?* » En leur interdisant de semer librement ce qu'ils récoltent ou ce qu'ils échangent ! questionne et répond Vandana Shiva. Ce qu'ils ont fait durant des millénaires. Aujourd'hui, preuve manifeste de l'atteinte faite à ce droit, « *au moins 90% des semences industrielles dans le monde sont des semences industrielles* ». L'activiste dénonce aussi les faux arguments donnés par l'industrie semencière pour justifier les OGM : « *les recherches dans le domaine n'ont pas pour but de résoudre le problème de la faim dans le monde* » mais de « *légitimer le droit de déposer des brevets* » et ainsi, toujours et encore, d'« *obliger les agriculteurs à acheter*

Les dernières réunions de C.A. en bref (suite)

Humeur bio doit être relayée dans le portage de l'action fin 2013. Ces deux points soulignent l'importance d'engager la réflexion au sein du collectif. A propos d'équipement informatique pour le Jardin, Marie-Pierre fait état d'un programme permettant à des associations d'acquérir du matériel informatique peu onéreux : ADB solidartec. La demande est partie et Humeur Bio va pouvoir en bénéficier.

➤ **Conférences et débats autour des enjeux de l'agriculture mondialisée** Voir article au recto

➤ **Bilan de la foire** : le bilan complet sera fait par la commission le 28 novembre 2012 à 19 h chez Didier Poncet. D'ores et déjà, on sait que le bilan sera mitigé, la neige et le froid s'étant invités à cette édition 2012, pour jouer les troubles fêtes.

➤ **Communication** : Martine et Marie-Christine ont pris contact avec Marie-Anne Lemetayer qui proposera une présentation avec des panneaux et négociera avec les entreprises susceptibles de concevoir l'outil. Sa prestation sera bénévole. Le cahier des charges est de concevoir un outil solide et écologique.

Depuis notre création nous n'avons toujours pas de livret d'accueil satisfaisant et à jour. Nous recomptons notre effectif : nous sommes plus de 100. Nous devenons une association qui compte ! Quant à la Feuille, la couleur lui donne bonne mine.

Nous profiterons de la soirée de convivialité pour discuter de la communication interne et externe: ce que nous aimons, aimerions, pourrions, voudrions... Et vous, qu'on pensez-vous ? On en cause ? réfléchissons à notre « reflet ». Nous exposerons en Diesles les affiches de la foire ainsi que des « Feuille » depuis leurs débuts.

**Prochain CA : le 14 janvier 2013 à 19 h
chez Marie-Pierre à Villard Saint Sauveur**

des semences chaque année ». Et de rappeler que l'Inde, avec l'Afrique, ont déposé en 1999 une demande de révision de l'article 27 des accords ADPIC (Aspects des Droits de Propriété Intellectuelle qui touchent au Commerce) de l'OMC qui mondialisent depuis 1995 les règles de brevetabilité du vivant. Une demande de révision toujours restée sans réponse.

La quinzaine des semences en France

Vandana Shiva appelle les citoyens français à désobéir aux lois imposées par l'industrie semencière : « *Dans ce pays de révolution, il est temps de résister à la stupidité, à l'irresponsabilité et aux crimes contre la Nature.* ». Comment ? En semant des semences libres, en apprenant à les reproduire, en les échangeant, et en s'unissant. « *Le cas de Kokopelli montre comment l'industrie semencière a criminalisé la liberté de semer afin d'asseoir son monopole...* » rappelle l'activiste. Les associations françaises présentes (Kokopelli, Graines de troc, Femmes semencières et Réseau Semences Paysannes) étaient d'ailleurs peu après invitées à réfléchir avec elle à des modalités concrètes d'action. Pour autant, toute action, sans l'appui ou le relais des politiques, risque d'être vouée à l'échec. En France, l'interdiction actuelle de la culture des OGM est certes venue répondre aux mobilisations citoyennes. Mais, comme l'a rappelé Guy Kastler, du Réseau Semences Paysannes : « *Voici un an, en France, une loi a été imposée par l'ancienne majorité pour interdire aux paysans de ressemer une partie de leurs récoltes* » (..) « *La nouvelle majorité s'est engagée à abroger cette loi. Nous attendons.* » Quant à l'Europe, où les subventions des agriculteurs restent conditionnées à la toute-puissante PAC, elle a, comme l'a rappelé Guy Kastler « *toujours été un laboratoire des lois de l'industrie semencière* ». Il a ainsi invité les députés européens à se mobiliser d'urgence « *contre l'interdiction programmée d'échanger ou de diffuser toutes les semences qui concernent l'agriculture vivrière sans passer par le système légal* ».